

Affaire suivie par Mme FLEURISSON Véronique
Tel : 03 44 06 13 88
E.mail : sp-clermont-reglementation@oise.gouv.fr

Clermont, le **04 NOV. 2025**

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli une copie de mon arrêté en date du **04 NOV. 2025**, habilitant, jusqu'au 31 décembre 2030, la société AJC PRESTATION FUNERAIRE située 138 place de la Neuville à Auneuil (Oise), à exercer certaines des activités de pompes funèbres.

Je vous rappelle qu'il vous appartient, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral susvisé, de m'informer, sous le présent timbre dans un délai de deux mois, de toute modification afférente aux conditions de délivrance de l'habilitation.

Enfin, je vous remercie de m'adresser impérativement votre demande de renouvellement **deux mois avant l'expiration de l'autorisation de fonctionnement.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Clermont par intérim,



Arnaud QUINIOU

Mme Hermana COFFLARD
Société AJC PRESTATION FUNERAIRE
138 place de la Neuville
60390 AUNEUIL